

UNION MONDIALE DES PROFESSIONS LIBERALES

101ème Conférence Internationale du Travail, BIT, Genève

L'adresse du Président Francisco Antonio Feijó, Plénière, 06 Juin 2012

L'Union Mondiale des Professions Libérales, UMPL, d'abord accueilli le président et les autres autorités de cette conférence at aussi le nouveau directeur général du BIT, en souhaitant le succès à toutes leurs activités et responsabilités.

Nous, a l'UMPL, représentent des millions d'hommes et de femmes qui prennent soin de la gestion des affaires, la finance, les dossiers d'affaires, la santé des individus, conservations de la nature et la préservation de l'environnement, des questions sociales et juridiques, l'utilisation de nouvelles technologies, le développement scientifique, les villes, les transports et des dizaines d'autres activités typiques des professions libérales, des universités et des techniques, sur tous les continents.

Nous sommes, par conséquent, les hommes et les femmes, qui sommes très proches des problèmes qui affligent le monde moderne et, au milieu de toutes ces crises, nous devons unir nos efforts et à participer activement dans la promotion des principes et droits au travail, la base de tout développement humain, social, scientifique et technologique.

L'Union Mondiale de Professions Libérales, ses organisations affiliées et les professionnels en général, capables et désireux de participer aux discussions dans le cadre du Pacte Mondial des Nations Unies pour l'accomplissement des principes fondamentaux dans le contexte des droits de l'homme, l'environnement et la lutte contre la corruption ainsi que les principes et droits fondamentaux au travail.

Le rôle du BIT, en particulier dans le contexte des normes internationales du travail, repose sur des obligations assumées volontairement par les États Membres, qui sont responsables de la conformité. Mais en plus de gouvernements, les entreprises et les employeurs, les travailleurs et leurs

syndicats et les organisations de la société civile, a une grande part de responsabilité en exigeant l'accomplissement de ces obligations. Cette responsabilité est encore plus grande quand il s'agit pour les Etats qui ne respectent pas ces normes, pour des raisons politiques, les pratiques ou les déficits structurels.

Ce que nous appelons la Responsabilité Sociale des Entreprises a gagné des adhérents dans le monde entier, plus en plus, faisant place à de nouveaux instruments et d'initiatives multilatérales, toujours à la recherche de l'objectif de promouvoir des meilleures conditions de travail. Les professionnels libéraux, pour leur expérience et des qualifications techniques, doivent être engagés dans cette initiative. Mais nous devons être conscients que la prolifération de ces initiatives ne diminue pas ou affecter la bonne régulation publique au détriment des normes et des principes qui soutiennent les relations collectives de travail.

Les blocs économiques, les entreprises multinationales, le libre transit des personnes et des marchandises, des réseaux sociaux, la migration spontanée ou forcée, la fin des frontières, des communications modernes et à la fin de l'isolement des communautés éloignées sont quelques exemples de ce nouveau monde de travail sur laquelle nous devons répondre et trouver des solutions pour les prochaines décennies. Le BIT avait, a et aura un rôle important dans la recherche de solutions à la question des droits de l'homme au travail.

L'UMPL, encore une fois, veut faire partie de cette recherche. Nous sommes disponibles pour aider dans tous les domaines de la connaissance humaine, notre expérience et notre éthique professionnelle, dans la défense de la paix et la liberté des peuples, des droits de l'homme, l'environnement et les générations futures.

Merci.